

## NOTE DE SERVICE

N° 08-026-V37 du 23 mai 2008

NOR : BUD R 08 00026 N

Texte publié au **Bulletin Officiel de la Comptabilité Publique**

PRÉPARATION À L'EXAMEN PROFESSIONNEL DE QUALIFICATION  
AUX FONCTIONS DE PROGRAMMEUR  
(SESSION 2008 - 2009)

### ANALYSE

Date d'application : 23/05/2008

### MOTS-CLÉS

FORMATION ; ADMINISTRATION DE L'ÉTAT ; SERVICES DÉCONCENTRÉS DU TRÉSOR ;  
INFORMATIQUE ; PROGRAMMEUR ; PRÉPARATION ; EXAMEN

### DOCUMENTS À ANNOTER

Néant

### DOCUMENTS À ABROGER

Note de service n° 07-049-V37 du 9 novembre 2007

### DESTINATAIRES POUR APPLICATION

AS	CPS	CE	CNGC	CCCE	RGP	TPG	DOM	TGAP	TGE	TGCST	RF	T
CSOM	CSE	DNID	EP									

*DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES*

*Sous-direction de la gestion des personnels et des parcours professionnels  
École nationale du Trésor public*

## SOMMAIRE

<b>1. DÉFINITION DES FONCTIONS.....</b>	<b>3</b>
<b>2. NATURE ET PROGRAMME DES ÉPREUVES DE L'EXAMEN.....</b>	<b>3</b>
2.1. Nature des épreuves .....	3
2.2. Programme des épreuves.....	3
<b>3. MODALITÉS D'ORGANISATION DU STAGE.....</b>	<b>4</b>
<b>4. MODALITÉS D'INSCRIPTION AU STAGE .....</b>	<b>4</b>
<b>5. AFFECTATION DES LAURÉATS.....</b>	<b>4</b>

## LISTE DES ANNEXES

ANNEXE N° 1 : Liste des langages .....	6
ANNEXE N° 2 : Programme des épreuves de l'examen de qualification aux fonctions de programmeur...	7
ANNEXE N° 3 : Demande d'inscription .....	8

L'Institut de la Gestion Publique et du Développement Économique (IGPDE) du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Emploi et du ministère du Budget, des comptes publics et de la Fonction publique va organiser, à partir du mois d'octobre 2008, un enseignement préparatoire à l'examen professionnel de qualification aux fonctions de *programmeur*.

Le stage de préparation se déroulera, à plein temps, *du 13 octobre 2008 au 28 janvier 2009* dans les locaux de l'IGPDE à Vincennes.

Dans le cadre de cette préparation, la formation repose, à titre exceptionnel, sur la méthode de programmation structurée illustrée par le langage COBOL.

## **1. DÉFINITION DES FONCTIONS**

Le rôle de programmeur consiste à écrire, dans un enchaînement logique et sur la base d'un dossier rédigé par l'analyste, les instructions permettant à l'ordinateur d'exécuter le travail demandé. Chaque chaîne est prise en charge par une équipe de deux ou trois programmeurs qui assurent l'écriture des programmes, les essais, les mises à jour.

## **2. NATURE ET PROGRAMME DES ÉPREUVES DE L'EXAMEN**

L'examen professionnel sera organisé par la sous-direction des ressources humaines de la Direction des personnels et de l'adaptation de l'environnement professionnel (DPAEP).

### **2.1. NATURE DES ÉPREUVES**

*Épreuve écrite* : Établissement de l'algorithme (sous forme d'ordinogramme) correspondant à la solution d'un problème simple et écriture des séquences de programme demandées correspondantes. La programmation devra être réalisée dans un langage évolué choisi par le candidat sur une liste fixée par arrêté ministériel et publiée en annexe n° 1 à la présente note de service.

(durée : 5 heures ; coefficient : 4).

*Épreuve orale* : Interrogation portant sur le programme présenté en annexe n° 2.

(durée : 30 minutes ; coefficient : 2).

Chacune des épreuves est notée de 0 à 20. Seuls les candidats qui, après délibération du jury, obtiennent une note au moins égale à 10 sur 20 à l'épreuve écrite peuvent être autorisés à se présenter à l'épreuve orale d'admission.

Nul ne peut recevoir la qualification de programmeur s'il n'obtient une note au moins égale à 10 sur 20 à l'épreuve orale d'admission.

### **2.2. PROGRAMME DES ÉPREUVES**

Le programme des épreuves est rappelé en annexe n° 2 à la présente note de service.

### 3. MODALITÉS D'ORGANISATION DU STAGE

La préparation se déroulera à temps plein dans les locaux de l'IGPDE à Vincennes *du 13 octobre 2008 au 28 janvier 2009*. Cette organisation nécessite, pour que les agents puissent y participer, une décharge de service de la durée de la préparation. Par ailleurs, l'inscription à la préparation ne vaut pas inscription à l'examen. Enfin, en cas de réussite à l'examen, l'affectation sur un poste correspondant à la qualification de programmeur est du ressort des pôles des ressources humaines des directions. Il est donc recommandé aux futurs candidats à la préparation de s'assurer, avant leur inscription, de la disponibilité de postes.

La présence aux cours et travaux pratiques ainsi qu'aux examens blancs est obligatoire.

L'enseignement aura pour principal objectif de préparer aux épreuves de l'examen, tant écrite qu'orale.

### 4. MODALITÉS D'INSCRIPTION AU STAGE

Les agents titulaires de catégorie B qui souhaitent participer au stage préparatoire à l'examen professionnel de programmeur sont invités à adresser immédiatement, par la voie hiérarchique, *un curriculum vitae, une demande d'inscription* (utiliser impérativement le modèle joint en annexe n° 3), *ainsi qu'une lettre exposant les motivations pour l'exercice des fonctions de programmeur*.

Les demandes d'inscription seront centralisées par les trésoreries générales et transmises à l'École nationale du Trésor public, 37-39, Grande Allée du 12 Février 1934, bâtiment Le Lincoln - BP 300 - Noisiel - 77442 MARNE LA VALLÉE CEDEX 2 - pour *le 30 juin 2008*.

En l'absence de candidatures aux épreuves de sélection, la trésorerie générale adressera un « ÉTAT NÉANT » pour le *30 juin 2008* (date de réception à l'École nationale du Trésor public).

### 5. AFFECTATION DES LAURÉATS

Conformément aux dispositions de l'instruction n° 99-121-V33 du 9 décembre 1999 (chapitre II), les agents de catégorie B seront, en cas de succès à l'examen professionnel de programmeur, désignés sur un emploi informatique dans les conditions suivantes :

#### *I – Agents exerçant déjà une qualification informatique*

Ils pourront, le cas échéant, recevoir une ou deux propositions d'affectation jusqu'à la période d'expression des vœux de mutation qui suivra la date d'obtention de leur nouvelle qualification. Ils pourront alors présenter une demande de mutation sur la nouvelle qualification détenue, y compris pour leur département d'affectation.

#### *II – Agents nouvellement qualifiés*

Les lauréats recevront trois propositions d'affectation successives pour être désignés sur un emploi informatique en dehors de leur département d'affectation, ou seront, le cas échéant, désignés d'office sur un emploi informatique dans leur département.

Les lauréats ayant refusé trois propositions d'affectation, ou une désignation d'office sur leur département, ne pourront prétendre à aucune nouvelle proposition.

Enfin, les agents désignés pour la première fois sur un emploi informatique de leur catégorie, s'engagent à exercer leurs fonctions, sur leur poste de première désignation, pendant trois ans au minimum, avant de pouvoir prétendre à une affectation sur un emploi administratif, ou sur un autre emploi informatique.

La Directrice de l'École nationale du Trésor public  
Trésorière-payeuse générale

MARTINE VIALLET

## ANNEXE N° 1 : Liste des langages

Arrêté du 18 juillet 2005  
fixant la liste des systèmes d'exploitation et des langages  
susceptibles d'être choisis par les candidats à divers concours et examens  
portant sur le traitement de l'information  
(J.O. du 30 juillet 2005)

**SYSTEMES  
D'EXPLOITATION**

GCOS 7 ;

Unix ;

MVS ;

Linux ;

Windows serveurs

**LANGAGES**

- COBOL ;
- JAVA ;
- PHP ;
- VB/ASP ;
- NET.

ANNEXE N° 2 : Programme des épreuves de l'examen de qualification aux fonctions  
de programmeur

**CONNAISSANCE DE BASE**

- l'information : représentation, les supports ;
- le matériel : les mémoires, les organes de traitement, les unités périphériques, les différents types de machines, notions sur les réseaux de transmission de données ;
- le logiciel.

**PROGRAMMATION**

Connaissance approfondie d'un langage évolué – organisation des travaux de programmation – les structures de données et leurs utilisations – bases de données.

**L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF DE L'INFORMATIQUE**

## ANNEXE N° 3 : Demande d'inscription

Codique

**PRÉPARATION À L'EXAMEN DE QUALIFICATION DE PROGRAMMEUR  
(session octobre 2008)**

**Civilité (Mme, Mlle, M.) :** .....  
**NOM :** ..... **NOM de jeune fille :** .....  
**Prénom :** ..... **Date de naissance :** .....  
**Grade :** ..... **Date de titularisation dans ce grade :** .....  
**Poste d'affectation :**  
 .....

**Renseignements complémentaires (à préciser obligatoirement) :**  
**Diplômes :** .....

Avez-vous déjà une initiation à l'informatique ou suivi des stages de programmation ?

Oui  Non

**Nature :** ..... **Durée :** .....

Je désire recevoir les deux supports de préparation :  **Oui** (enveloppe ci-jointe)  **Non**

Je suis **candidat(e) pour tout centre** de traitement automatisé de l'information<sup>1</sup> et déclare me mettre à la disposition de l'administration pour recevoir, **sans restriction**, en cas de succès à l'examen, une affectation conforme à ma nouvelle qualification dans un département informatique. Je m'engage à exercer mes fonctions de programmeur pendant au moins trois ans.

À ....., le .....

(Signature du candidat)

**Avis motivé du Trésorier-payeur général** sur la candidature de l'intéressé(e) :

À ....., le .....

(Cachet et signature)

**L'attention du candidat est appelée sur le fait que tout bulletin d'inscription non conforme  
à ce modèle ou ne comportant pas les signatures requises sera rejeté**

<sup>1</sup> Centre situé essentiellement en région Île-de-France.



**ISSN : 0984 9114**